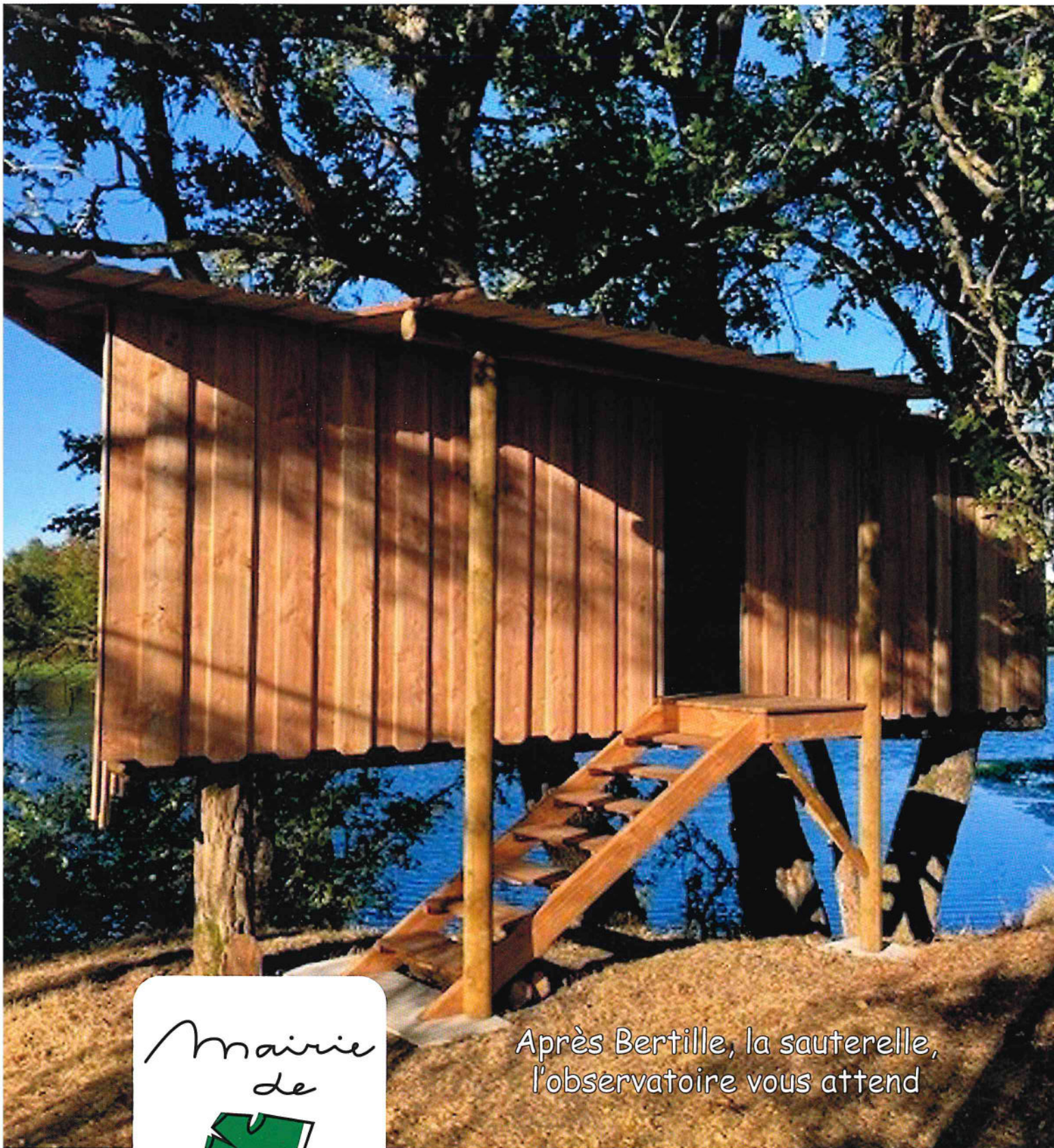


SEIGY INFOS

BULLETIN MUNICIPAL



Mairie
de



Après Bertille, la sauterelle,
l'observatoire vous attend

Décembre 2024 - N°133

www.seigy.com

EDITORIAL	1
BUDGET COMMUNAL	2
Subventions aux associations	4
VIE COMMUNALE	
Voirie	5
Entretien des berges, l'eau dans nos communes	8
Nouvel Espace du Cher	9
SIVOS	11
LCLHSS41	11
Terrain multisports	12
Sentier pédagogique	12
Chemin de Mémoire	13
2024 ... Année Olympique	13
Marche Rose	14
Repas des aînés, Ensemble et Solidaire - UNRPA	15
Cinéma Plein air, Jazz en Val de Cher, Musique des Trois Provinces	16
Concours de décoration des boîtes aux lettres, Concours d'épouvantails	17
RÉTROSPECTIVE	
Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	18
CITOYENS RESPONSABLES	
SMIEEOM Val de Cher	19
Compostage partagé	21
ASSOCIATIONS	
CAM Val de Cher	22
Club de voile	23
Qi Gong, Foyer Rural	24
Yoga kids 41, Les Trompes Saint Martin de Seigy	25
INFOS DIVERSES	
ADIL, SoliHA	26
DELTA - REVIE - Indre	27
Présence Verte	28
ADMR	29
Fermeture du réseau Télécom	30
La brève Seigysoise	31
Manifestions 2025, Etat civil	33



**FERICKS
MPI CONCEPT**

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION
- POMPE À CHALEUR
- SERRURERIE
- MÉTALLERIE
- CHAUDRONNERIE
- MENUISERIE PVC ALU
- NAUTISME
- ARCEAUX INOX MPI
- ACCASTILLAGE MARINE
- FABRICATION PIÈCES INOX

02 54 71 54 77
direction.societefericks@gmail.com
Z.I. de Vaux de Chaume 41110 SAINT-AIGNAN
WWW.FERICKS.FR



ELIOS

FENÊTRE · PORTAIL · STORE · PERGOLA

Changement de gérance
& nouveau partenariat avec **JANNEAU**

7 Rue de Gâtines, SEIGY 02 54 75 51 50
contact@elios41.fr www.elios-41.com



Chers amis,

Une nouvelle année s'est écoulée avec son cortège de joies et de peines, de réussites et d'échecs. Chacun d'entre nous gardera de 2024 un souvenir joyeux ou douloureux selon les évènements.

Collectivement, 2024 marquera les esprits notamment par des catastrophes météorologiques dont nous avons pâti à plusieurs reprises. Je renouvelle ici mes regrets et ma compassion aux sinistrés qui ont perdu des biens et sont psychologiquement ébranlés.

La commune cherche des solutions avec le Nouvel Espace du Cher (NEC) pour freiner le cours des ruisseaux en cas de fortes précipitations. Il faut hélas cesser de penser que ces évènements sont anecdotiques car, avec les changements climatiques, ils deviendront récurrents.

Arrêtons de croire que la Municipalité peut et DOIT tout faire ; ce n'est évidemment pas le cas et souvenons-nous que chaque citoyen a des droits mais aussi des DEVOIRS.

- Devoir d'entretenir ou faire entretenir les rives des ruisseaux pour les riverains.
- Devoir d'acheminer les déchets dans les containers prévus à cet effet, à défaut à la déchetterie.
- Devoir respecter les limitations de vitesse

Il est en effet inacceptable de voir les détritus en tous genres s'amonceler au bord du Cher ou dans des lieux reculés. Dorénavant, tout contrevenant est passible d'un paiement d'un forfait de 500€ le m3 et d'un paiement de 150€ pour le dépôt au pied des colonnes de tri.

Durant cette année, nous avons réalisé divers travaux dont je vous parlerai plus en détail lors de la cérémonie des vœux prévue le 11 janvier à 17h.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents communaux techniques et administratifs pour leur engagement, leur disponibilité et leur écoute. Je souhaite une belle retraite à Thierry CHARBONNIER et la bienvenue à Sébastien DUQUENNOY qui le remplace ainsi qu'à Jérémy CEDIE qui a assuré l'intérim.



Il me reste à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, une bonne santé et beaucoup de bonheur pour 2025.

Bonne et heureuse année

Françoise PLAT
Maire de SEIGY



Responsable de la publication : Françoise Plat - Maire

Documentation et diffusion : Mairie de Seigy

Photos : Mairie de Seigy, Associations - Photographie de couverture : Mairie de Seigy

Mise en page, impression et régie publicitaire : SoHé print, Pruniers-en-Sologne, 02 54 97 52 22

Tirage : 650 exemplaires - **Dépôt légal :** Décembre 2024

MERCI AUX ANNONCEURS QUI CONCOURENT À LA PUBLICATION DE CE BULLETIN.

RÉSERVEZ-LEUR VOTRE PRÉFÉRENCE.



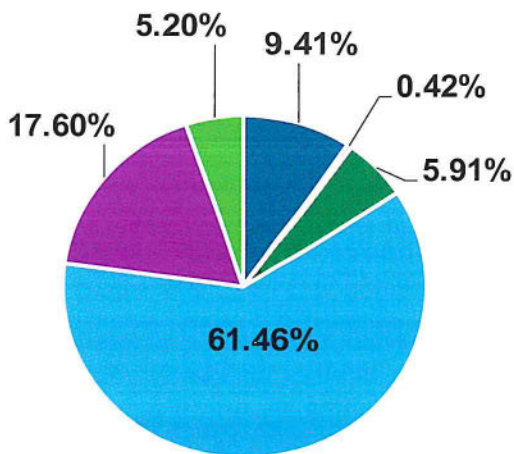
Voté en conseil municipal le 4 avril 2024, ce budget prévoit les dépenses et les recettes annuelles de la commune.

Il informe les seigysois sur les finances de la collectivité qui permettent une gestion courante de l'année 2024 et les projets d'investissement.

La gestion rigoureuse de son budget de fonctionnement lui permet de conserver une part de ses finances aux investissements sans recourir à l'emprunt (depuis l'année 2018).

Investir en maîtrisant l'endettement pour moderniser la ville de manière écologique et durable.

D'où vient l'argent de la commune du budget 2024 ?



Résultat d'exploitation reporté	101 374.57 €
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	4 500.00 €
Impôts et taxes	63 650.00 €
Fiscalité locale	662 071.00 €
Dotations, subventions et participations	189 612.00 €
Autres produits de gestion courante	56 000.43 €

Calcul de vos taxes :

Prenez votre valeur locative cadastrale (indexée à la courbe de l'inflation, figurant sur votre avis de taxe foncière)
valeur locative cadastrale X TAUX

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	13,25 %
Taxe Foncière (Bâti)	51.74%
Taxe Foncière (non Bâti)	68,05%

**Pas d'augmentation
du taux d'imposition voté
par le conseil municipal**

Compte administratif 2023

Recettes de fonctionnement

987 344,20 €

Dépenses de fonctionnement

833 522,63 €

Epargne

(Capacité d'autofinancement)

163 799,70 €

Capacité de désendettement

2,76 ans**Réalisations 2023**

Achat maison 5 Rue du Gué

130 000,00 €

Camion

44 746,80 €

Sentier pédagogique

30 244,89 €

Solde restauration église

23 069,28 €

Observatoire ornithologique

19 761,42 €

Caméras

14 986,45 €

Éclairage public

12 114,60 €

Poteaux d'incendie

7 190,40 €

Chiffres clés BP 2024**573 793 €****D'investissements****(Prévisionnels)**

Terrain multisport : 95 000,22 €

Démolition d'un bâtiment : 90 000,00 €

Sentier pédagogique (solde) : 63 111, 98 €

Achat de terrains bâtis : 50 000 €

Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du 5
Rue du Gué : 48 000,00 €

Leds pour l'éclairage public : 46 602,00 €

Travaux de voirie (arrêt de bus + poutre de
rives + enrochement + busage rue des
cordeaux + ralentisseurs +pont Gustave
Flaubert) : 44 000,00 €Aménagement de bâtiments (distillerie et 2
Rue du gué) : 38 000,00 €

Chaudière pour la mairie : 27 711,60 €

L'achat des terrains dans le cadre de
l'aménagement foncier en collaboration avec
le conseil départemental de Loir et Cher :
15 000,00 €

Achat d'une autoportée : 13 000,00 €

Étude Rue des Cordeaux : 10 200,00 €

Ponts et rambardes : 8000,00 €

Site internet : 8 000,00 €

Étude géothermie : 6 667, 20 €

Panneaux : 6 500,00 €

Plantations : 3 000, 00 €

Jeu à ressort : 1 000,00 €

SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS

La Commune de Seigy a octroyé une enveloppe budgétaire de 6 460.30 € répartie comme suit :

Associations de loisirs, de nature et sportives :	2 750.30 €
Associations sociales et sanitaires :	1 510.00 €
Associations pour les anciens combattants :	1 070.00 €
Association pour l'éducation :	1 130.00 €

Si vous souhaitez demander une subvention pour l'année 2025, il faudra retirer le formulaire et l'envoyer par mail à accueil@seigy.com ou par courrier à Mairie de Seigy 21, rue Marcel Cottereau 41110 Seigy,

accompagné des pièces suivantes, avant le 25 février 2025 :

- Formulaire de demande de subvention (à retirer en Mairie ou sur le site internet)
- un budget prévisionnel & un bilan financier
- un bilan d'activités
- votre numéro SIREN (indispensable)
- votre Relevé d'Identité Bancaire (indispensable).

NOM DE L'ASSOCIATION accordé

LOISIRS, NATURE, SPORTS

Association 2 CV Buggy	200,00 €
Association sportive Couffy - Seigy	300,00 €
USSAN Tennis Saint-Aignan - Noyers	150,00 €
CAM Vallée du Cher Controis	250,00 €
Club de Voile du Lac des Trois Provinces	300,00 €
Compagnies des Archers et Sarbatains Saint-Aignan	100,00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan	700,00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan - Handball	150,00 €
Société de Chasse	100,00 €
Sologne Nature Environnement	100,00 €
Beauval Nature	50,00 €
Tour du Loir et Cher	150,30 €
Ecole de Musique	200,00 €
SOUS TOTAL	2 750,30 €

SOCIAL ET SANTÉ

Associations des Conciliateurs de Justice	50,00 €
Fédération des Aveugles de France (avant FAF-ADADVOR)	50,00 €
La vie de château	100,00 €
Pompiers Humanitaires Groupe de secours Français	100,00 €
Restaurants du Cœur	700,00 €
Secours Catholique	80,00 €
Vie libre - Addiction Alcool	50,00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan - Restaurant du cœur	300,00 €
Union Départemental Sapeurs-Pompiers Loir-et-Cher	80,00 €
SOUS-TOTAL	1 510,00 €

Commission Associations

ANCIENS COMBATTANTS

Les amis du Vieux Montrichard	340,00 €
Le Souvenir Français	80,00 €
Musique des 3 provinces	650,00 €
SOUS-TOTAL	1 070,00 €

ÉDUCATION

Campus des Métiers et de l'artisanat Centre Val de Loire	80,00 €
Prévention routière	150,00 €
Luttons contre le harcèlement scolaire sud 41	250,00 €
Collège Joseph Paul - Boncour	500,00 €
Classe ULIS	150,00 €
SOUS-TOTAL	1 130,00 €

DIVERSES ADHÉSIONS / PARTICIPATIONS

Association des maires ruraux de Loir-et-Cher	100,00 €
Association des maires de Loir-et-Cher	432,39 €
Association des Secrétaires de Mairies de Loir-et-Cher	35,00 €
Conservatoire d'espaces naturels loir et cher	30,00 €
CAUE 41	203,00 €
FREDON	112,64 €
Asso. de développement touristique de la Vallée du Cher	35,00 €
Les amis du Cher Canalisé	16,00 €
ANPCEN	150,00 €
Randonnée pédestre	55,00 €
SOUS-TOTAL	1 280,03 €

TOTAL	7 740,33 €
IMPUTE SUR BUDGET SUBVENTION	6 460,30 €
IMPUTE SUR BUDGET PARTICIPATIONS	1 280,03 €

VOIRIE

Elagage Rue de la Quézardière



Pontages Fissures
(Cour d'école Seigy, Rue de la Penauderie, Rue de la Quézardière, Haut de la Rue de Charèze)
soit 3000 mètres linéaires.

ELAGAGE - RÉGLEMENTATION

RAPPEL sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires et locataires riverains

- **Respecter les distances minimales** (code civil art. 671)

Pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.

Pour les plantations de moins de 2 mètres de hauteur : distance fixée à 50 cm de la limite séparative.

- **Entretien des plantations** (code civil art. 673)

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public. (Art. R116-2-5°)

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat. (Art R161-24)

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée en cas d'accident survenant en raison du non-respect des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Il est rappelé que le brûlage est interdit dans les jardins sous peine d'une amende de 450€.

Rue des Cordeaux - Busage d'un aqueduc afin d'évacuer les eaux pluviales vers le fossé de Galerne et le fossé des Bulles



Rue des Cordeaux - Renforcement des rives de l'intersection de la Route de Galerne jusqu'à la limite de l'intercommunalité avec Châteauvieux sur 600 mètres.



Route de Beauval - Reprise des rampants sur trois ralentisseurs.



Commune de Seigy - Marquage au sol



TRAVAUX RÉALISÉS PAR NOS AGENTS

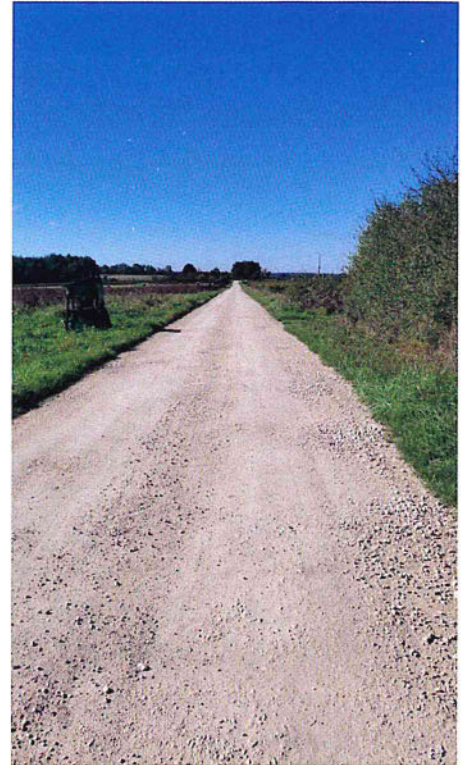
Curage des fossés et
des bassins de rétention,
entretien des ponts
Entretien des chemins
ruraux, arasement des
accotements



Remplacement d'une
rambarde du pont de la
Rue Gustave Flaubert
en collaboration avec la
commune de Saint Aignan



Entretien du chemin
intercommunal en
alternance avec nos
voisins de Châteauvieux



Remise en état de la passerelle du bief face à l'église



L'ENTRETIEN DES BERGES

Mais qu'allait-il faire dans cette rivière.

Cette photo illustre encore le non-respect des règles encadrant les devoirs de nos riverains.



Il est demandé à respecter les règles suivantes :

- Stockage des matériaux flottants à plus de 5 mètres des berges interdits

L'EAU DANS NOS COMMUNES

La diminution de nos ressources en eau nous demande de modifier nos habitudes. A cela s'ajoute une dégradation de la qualité de l'eau du fait du

traitement des diverses particules fines obligeant le syndicat à investir dans la mise en place de nouveaux traitements.

Pour résoudre le problème de pénurie d'eau en périodes estivales, le syndicat des eaux intercommunal de Saint Aignan - Seigy va lancer un chantier de grande ampleur : à savoir l'interconnexion avec le Syndicat des eaux de la vigne aux champs depuis la zone industrielle de Noyers-sur-Cher pour sécuriser et compléter notre approvisionnement.

Ces travaux devront traverser la nationale, le Cher, le parc du château de Saint Aignan ...pour alimenter le château d'eau de Saint-Aignan (coût estimé de cette interconnexion plus de deux millions d'euros)

La consommation ayant fortement augmenté, il faut assurer nos approvisionnements pour éviter les coupures d'eau et réfléchir pour trouver de nouvelles solutions pour économiser cette précieuse ressource.

- Nettoyage des abords de l'eau pour faciliter l'écoulement et empêcher toutes retenues
- Interdiction d'installer des objets sur les berges (tôles, planches, en résumé, tout matériel risquant d'être entraîné par de fortes crues).
- La majorité de nos administrés respectent et entretiennent les abords de leur cours d'eau, merci à eux.

Mais quelques irréductibles n'ont pas pris conscience des risques qu'ils encourent pour eux-mêmes et leur voisinage.

De plus en plus d'épisodes de violents orages et fortes précipitations affectent notre région ; en ce printemps 2024 quelques riverains de nos deux rivières ont été inondés avec de sérieux préjudices financiers (électroménager, peintures intérieures, meubles, ...) cela aurait pu être du moins évité sinon limité.

La mission de vos élus est de s'efforcer de faire respecter les règles de vie en collectivité.

Pour cela nous allons procéder comme la loi nous le permet : c'est-à-dire mettre en demeure les récalcitrants pour qu'ils effectuent cet entretien sous peine de sanctions financières (le nettoyage des berges sera effectué par une société privée et spécialisée dont le montant des prestations sera refacturé par le Trésor public au riverain).

Le chacun pour soi est révolu. Un minimum d'entraide est de rigueur pour affronter les changements annoncés.

Commission Etang-Ruisseaux

Il faut encourager la sobriété.

Pour la troisième année consécutive, le syndicat aidera les usagers à acquérir des récupérateurs d'eau pour l'arrosage ou remplacer certains nettoyages à l'eau du robinet.

(Rappel : le lavage des véhicules est interdit à domicile pour éviter la pollution des nappes phréatiques d'une part et pour limiter la consommation d'eau - un lavage à domicile représente en moyenne 300 litres quand un lavage en station n'utilise que 50 à 60 litres)

La recherche de certaines fuites (chasse d'eau, joints de robinet, ...) s'impose, un simple robinet qui goutte peut gâcher 120 litres d'eau par jour.

Quelques chiffres issus d'une statistique de 2021 :

- 150 litres/jour par habitant,
- 54 m³ annuels par habitant,
- et une facture annuelle moyenne de 520 euros pour un abonné avec une consommation-type de 120 m³ (montant qui pourrait doubler dans les années à venir).

Nous comptons sur votre attention sur cette problématique qui nous concerne tous.

Merci.

Délégués du SIAEPA

2024 : une année hydrologique singulière qui a nécessité des adaptations pour le Nouvel Espace du Cher (NEC)

Le NEC gère le patrimoine de l'histoire du Cher navigable pour le compte de l'Etat. En 2024, le NEC a renouvelé les **portes d'écluses** de Larçay et prépare la prochaine opération, à savoir le changement des portes de Nitray, à Athée sur Cher. En raison des crues de fin de printemps, les **barrages à aiguilles** sont levés tardivement : finalisation début août au lieu de juillet. En fin de saison, alors que les agents du pôle Domaine Public Fluvial (DPF) s'apprêtaient à retirer les aiguilles et coucher fermes et tabliers, une nouvelle crue de plus de 400 m³/s survient. Le travail en condition de sécurité n'a pu reprendre que début novembre. Soulignons la solidarité qui s'est mise à l'œuvre avec le soutien des associations locales pour les opérations à quai. Dès maintenant et sur 2025, le NEC se met au travail pour programmer la réparation des barrages endommagés et revisiter la gestion des ouvrages. Durant l'hiver, les agents s'attèleront au traitement de la végétation des berges du domaine : élagage, export et suivi du plan de gestion.



© NEC – Abaissement Bléré



© NEC – Abaissement Chisseaux

Le patrimoine fluvial, ce sont aussi les chemins de halage et les 15 maisons éclésières qui bordent le Cher... Pour sauver et réhabiliter ce patrimoine en conciliant restauration du bâti ancien et enjeux écologiques, le NEC poursuit sa stratégie démarrée en 2023. Ce projet permet au syndicat de rivière d'animer un projet de territoire touristique, fluvial, culturel et naturel à l'échelle du bassin versant du Cher. En inscrivant les maisons éclésières le long de Cœur de France à vélo, le NEC construit une identité singulière de l'itinéraire, active des étapes et déploie un récit de territoire vivant capable de porter un projet d'avenir pour la Vallée du Cher, à suivre en 2025 !...

Notons les temps forts de 2024 :

- Le Forum de lancement, le 20 mars à Civray-de-Touraine. Une centaine de personnes présentes démontrant la forte attente du territoire.
- Les Assemblées du Cher sur 4 jours en mai pour éprouver l'itinéraire à vélo, révéler les ressources de la Vallée et fédérer une communauté de personnes liée par la rivière.

Une équipe-projet constituée d'une coordinatrice et d'une architecte-maître d'œuvre vient compléter l'équipe technique sur la gestion et l'entretien du domaine public.

Partenaires du DPF : les Services de l'Etat, les 4 intercommunalités membres du NEC, la Région Centre Val de Loire, les deux départements 37 et 41, les Syndicats de Pays, les CAUE, les acteurs économiques, culturels et touristiques locaux ainsi que les habitants et usagers du Cher



© Yoan Jäger-Sthul – Maison éclésièr



© Yoan Jäger-Sthul – Véretz – Mariniers Jean Bricau

Le programme ambitieux de **restauration des milieux aquatiques** démarré en 2020 avance bien, tant sur le Cher, que sur ses affluents et à l'échelle du bassin versant.

Le Cher accueille des **grands migrateurs** et les travaux d'amélioration de la continuité écologique se poursuivent. Pour ouvrir la rivière sur tout le linéaire, les élus et le pôle Milieux Aquatiques du NEC se penchent sur le dernier obstacle : le seuil de Ballan-Miré / St Genouph. L'aménagement conciliant usages, efficacité du dispositif pour poissons et kayakistes et maîtrise des coûts est prévu pour 2025.

Les affluents ne sont pas en restant. Le **Petit Cher** à Tours a fait l'objet de travaux en 2023 et un nouveau tronçon sera restauré l'année prochaine. Dès 2025, vous pourrez profiter de panneaux explicatifs pour un cheminement - découverte - le long de la rivière. Plus en amont du territoire, le **Chézelles** (37 & 41), le **Sénéelles** (41) et le **Traine-Feuilles** (41) sont étudiés pour définir les actions d'amélioration de leur état. La forte implication des élus et des habitants montre que ces opérations sont attendues. Il pourrait s'agir de replanter des arbres sur leurs berges, traiter les obstacles qui gênent les écoulements, diversifier vitesses, fil de l'eau et habitats.

Et autour des rivières, d'autres espaces méritent notre attention. C'est le cas des **zones humides** par exemple : l'inventaire en cours vise leur préservation et la restauration des plus prioritaires : après l'Indre-et-Loire en 2024, c'est au tour du Loir-et-Cher d'être inventorié en 2025. D'autres zones tampons favorisent l'infiltration de l'eau, la biodiversité, ou encore limitent ruissellement et érosion des sols. Pour cela, le NEC apporte conseils et financements aux collectivités et exploitants agricoles pour planter des **haies**. Trois chantiers de plantations sont prévus cet hiver 2024-2025, dont un chantier participatif (contacter le NEC pour inscription).

Pour rappel, l'entretien des affluents du Cher doit être réalisé par les propriétaires riverains, légalement propriétaires des berges et de la moitié du lit. Le NEC se tient à disposition pour apporter conseils et accompagnements.

Partenaires du Contrat territorial « Cher canalisé et affluents » : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, les deux départements 37 et 41, les acteurs économiques, associations locales ainsi que les habitants du territoire



© NEC – Le Petit Cher restauré



© NEC – Réunion publique Etude Affluents

Contacts :

Mail : contact@le-nec.fr

Tél. : 02 47 30 81 08

Site : www.le-nec.fr

SIVOS COUFFY - SEIGY - CHÂTEAUVIEUX

Suite au nouveau projet pédagogique du RPI, nos agents ont participé au déménagement de certains mobiliers de l'école de Seigy vers les écoles de Châteauneuf et de Couffy.

Des tableaux interactifs ont été installés dans chaque classe de l'école de Seigy.



Luttons Contre Le Harcèlement
Scolaire Sud 41

INFOS LCLHSS41

Chers membres, partenaires et sympathisants,

L'année écoulée a été marquée par un engagement renouvelé dans notre lutte contre le harcèlement scolaire. Grâce à votre soutien indéfectible, l'association Luttons contre le harcèlement scolaire Sud 41 a pu poursuivre ses actions de sensibilisation, d'accompagnement et de prévention dans les établissements scolaires du département.

Nous ne devons pas néanmoins nous réjouir du nombre d'appels de cette année qui est en hausse +20%

Nos interventions, tant auprès des élèves que des équipes éducatives, ont permis de renforcer la prise de conscience autour de cette problématique cruciale, tout en apportant des solutions concrètes pour mieux identifier et combattre le harcèlement. Nous sommes fiers des progrès accomplis, mais nous sommes également conscients que la route est encore longue.

Ensemble, continuons de nous mobiliser pour que chaque jeune puisse s'épanouir sans peur ni intimidation.

Avec toute notre reconnaissance et notre détermination

Le Président,
Aurélien ROVIRA

Nos prochaines manifestations

Marché de Noël 30/11 et 01/12/24 Selles sur Cher
Ciné-débat
Interventions
Formations
Marche colorée
Soirée magique
Participation au Carnaval de Selles sur Cher
Création d'une antenne dans les Côtes d'Armor



TERRAIN MULTISPORTS

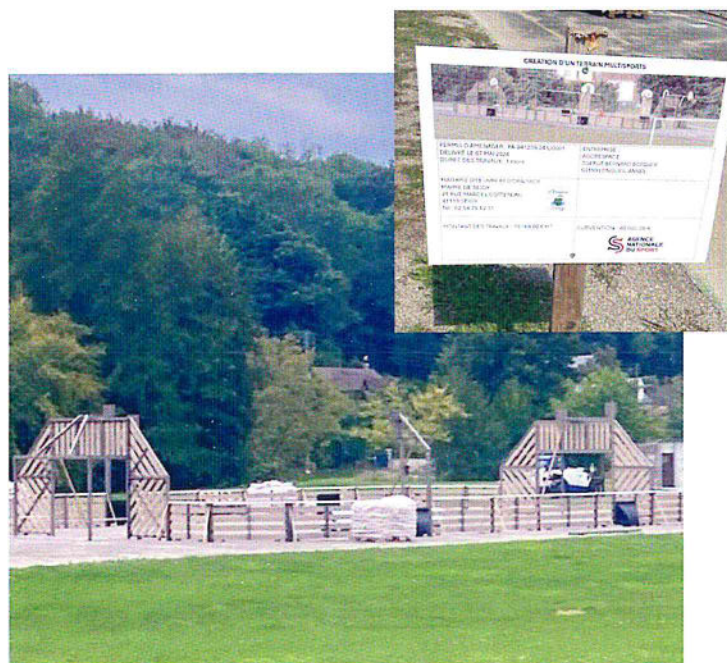
Le 16 septembre, la société Agorespace a procédé à l'installation du terrain multisports (badminton, tennis, basket, foot, volley). Trois conventions ont été signées avec l'école, le club de foot Seigy/Couffy, et le club d'athlétisme pour l'utilisation du plateau selon le planning prévu.

Une piste périphérique 2 couloirs lignes blanches a été tracée le 8 octobre.

La réception des travaux a eu lieu le 8 octobre à 14h en présence de Yohann HUVEAU, responsable de la société AGORESPACE et d'Yvette Masset représentant la municipalité de Seigy.

Le terrain sera opérationnel après la visite de conformité du Bureau Véritas fin novembre.

Commission Sports



SENTIER PÉDAGOGIQUE

Dès le 2 septembre, Patrick et Thierry, dirigés par Annette FLUNEAU, ont commencé le traçage d'après les plans papier, des 2 premiers labyrinthes, un travail très minutieux pour lequel aucune erreur n'est possible !

Il reste 2 labyrinthes à tracer. Mais ce travail ne pourra se faire qu'au printemps compte tenu de la difficulté de tracer en rond avec la tondeuse. Il faudra d'abord faucher.

Tous les panneaux pédagogiques ont été implantés sur le sentier selon le plan prévu pendant la semaine du 9 au 13 septembre par Patrick et Thierry sous la conduite de Madame Annette FLUNEAU en charge du projet.

Commission Environnement



CHEMIN
DE MÉMOIRE

Le samedi 7 septembre 2024 a été inauguré à Mareuil-sur-Cher le chemin de Mémoire, en présence de M. le sous-préfet M. Laurent VIGNAUD, Monsieur le député Roger CHUDEAU et Madame la Député Mathilde DESJONQUERES, M. Jacques PAOLETTI, Président de la Communauté de Communes Val de Cher Controis de tous les représentants des communes concernées et une centaine de personnes.

Allocutions et découverte du panneau par Mme FERMÉ, fille du passeur à Montrichard et dépôt de gerbe.



Que commémore ce Chemin de Mémoire ?

Il rend hommage aux passeurs et passeuses qui, pendant la seconde guerre mondiale, aidaient les juifs et les résistants à traverser le Cher, dont le tracé délimitait « la ligne de démarcation ».

De Seigy / Noyers-sur-Cher à Chissay / Saint-Georges-sur-Cher, des panneaux expliquent avec texte et photos les missions effectuées par ces hommes et ces femmes, qui ont risqué, même parfois donné leur vie pour résister, aider, sauver.

Ce panneau est installé près de l'embarcadère à la Base des Couflons.

François VIGREUX, référent de la Commune de Seigy

2024...
ANNÉE OLYMPIQUE

Passage de la flamme olympique à Thésée

De nombreuses communes dont SEIGY, ont participé au défilé qui s'est rendu, banderoles en tête, de la mairie de Thésée jusqu'au site des Maselles ce mardi 9 juillet dans une ambiance très conviviale. A l'arrivée, la flamme olympique a été transmise de main en main à chacun des participants réunis en un grand cercle sur le site.



Commission Sports

MARCHE ROSE

Magnifique succès de la marche rose organisée au profit de la Ligue Contre le Cancer, le dimanche 13 octobre 2024 qui a réuni 180 participants, accueillis dès 7h 30 par Marie et Evelyne qui leur remettaient un bracelet rose.

Deux circuits étaient proposés de 6 ou 11 kms. Un point de ravitaillement, tenu par Claudy et Christine, attendait les marcheurs à la loge mise à notre disposition par Mr Guy Landeroin, propriétaire des lieux.

En amont, le vendredi, les chemins avaient été balisés par Patrick et Thierry à la satisfaction des participants.



Un grand merci à tous pour cet engagement !



Commission Fêtes



REPAS DES AÎNÉS 2024



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 14 avril 2024 où une centaine de personnes a pu partager un bon repas et une ambiance conviviale. Un grand merci à Mme Christine CHARBONNIER et à Mme Annie BOIRE pour la réalisation de la décoration.

Rendez-vous le 30 mars 2025.

Si vous avez 68 ans et plus, et que vous résidez sur la Commune même si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, n'hésitez pas à venir vous signaler en Mairie afin de recevoir une invitation.

Commission Action Sociale



ENSEMBLE ET SOLIDAIRE - UNRPA

En grand danger de disparaître l'U.N.R.P.A de Seigy « Ensemble et Solidaires » lance un appel à tous les retraités pour venir rejoindre le petit groupe actuel.

Réunion le mardi après-midi 2 fois par mois pour jeux de cartes et de société dans une ambiance de franche convivialité.

Contact :

claudette.bourdin@orange.fr

Tél : 02.54.75.22.41 Portable : 06.52.94.85.40



CINÉMA PLEIN AIR

C'est un rendez-vous gratuit pour le public et une animation incontournable en période estivale.

Pour la 4^{ème} édition, la magie a encore joué pour les 110 spectateurs présents. En préambule, le quintette de cuivre Bric@Brass, invité par la Communauté de Communes Val de Cher Controis, a offert un intermède musical de qualité.

Cette année, la commune a choisi de poursuivre dans la catégorie « comédie musicale » en proposant le film *A STAR IS BORN* (une étoile est née), qui relate l'ascension et la réussite d'une jeune chanteuse. Une salve d'applaudissement a accompagné le mot FIN sur l'écran.

Merci à tous ceux qui se sont engagés pour aider à la réussite de cette soirée.

Merci également à la Communauté de communes à l'initiative de ces soirées festives.

Commission Culture

SEIGY
SALLE DES FÊTES
3 JUILLET
2024

CINÉMA PLEIN AIR

A STAR IS BORN

ANIMATIONS DES 19 H 30
19 H 30 TROMPES DE SAINT MARTIN
21 H 00 CONCERT DU BRIC@BRASS

petite restauration
ou pique-nique tiré du sac

ENTREE GRATUITE

APPORTEZ VOS CHAISES ET VOS PLAIDS.

www.val2c.fr

LOIRSCHER
VAL DE CHER
PACF
VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

JAZZ EN VAL DE CHER



Le 17 juillet dans le cadre de Jazz en Val de Cher, la commune a accueilli le **DEVIL MOON TRIO** en concert à la salle des fêtes pour le grand plaisir des nombreux spectateurs présents.

MUSIQUE DES TROIS PROVINCES



Concert de la Musique des Trois Provinces le 4 mai 2024 à la salle Polyvalente de Seigy.

Restaurant
LE VERACRUZ

Cuisine traditionnelle et authentique

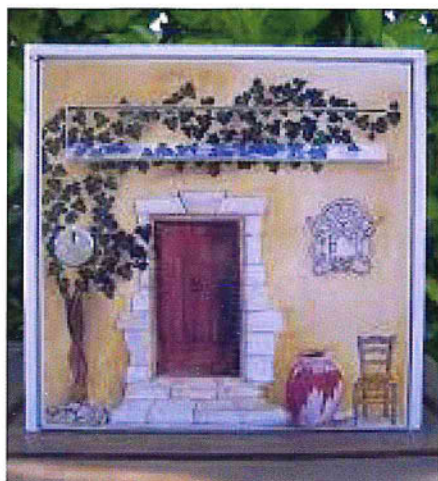
MENU
entrée - plat - dessert
à partir de **27€**

Réservation
02 45 37 01 43
restaurant-veracruz.com

CONCOURS DE DÉCORATION

Concours de décoration des boîtes aux lettres

La Commune de Seigy organise au printemps 2025 son 1er concours de décorations des boîtes aux lettres sur le thème de Pâques.



Si vous souhaitez y participer, il suffit de décorer de façon temporaire votre boîte aux lettres sans bloquer l'accès à la serrure et de vous inscrire avant le 20 avril 2025.

Une photo de votre boîte aux lettres sera prise du 21 au 30 avril 2025.

Les photos seront exposées pendant la cérémonie des vœux de la Maire en 2026.



CONCOURS D' ÉPOUVANTAILS

La Commune de Seigy organise à l'été 2025 son 1er concours d'épouvantails.

Si vous souhaitez y participer, il vous suffit de fabriquer un épouvantail avec n'importe quel matériau et de vous inscrire avant le 30 juin 2025.



Réseaux Techniques Canalisations

R.T.C.

ADDITION D'EAU
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET AUTONOME
RÉSEAUX DIVERS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - TERRASSEMENT

245 Rue des Aubépines - 41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER
Tél. 02 54 75 41 69 - E-mail : rtc.saint-aignan@orange.fr

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois

2024



LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Le contrat Régional de Solidarité territoriale conclu avec la région Centre -val de Loire s'est achevé le 13 octobre 2023. Ce sont plus de 160 projets qui ont été accompagnés engageant la quasi-intégralité (96%) de l'enveloppe allouée par la région (1,7 Millions d'euros).

Parmi les projets soutenus, on peut citer le réaménagement urbain du quartier du Bourgeau à Selles-sur-Cher, la réhabilitation du Donjon de Montrichard-Val de Cher, le soutien à la création de la MSP de Selles-sur-Cher ou encore la réalisation de la véloroute Cœur de France à vélo de 77 kms d'est en Ouest le long du Canal de Berry et du Cher Canalisé.



Depuis le début de l'année 2024, le Pays a été désigné comme territoire prototype pour expérimenter le nouveau dispositif de contractualisation avec la Région. Dorénavant, ce sont les deux communautés de communes composant le Pays vallée du Cher-Romorantinois qui seront les signataires directs avec la Région.

Le Pays est de nouveau référencé pour assurer la mise en œuvre et le suivi du prochain Contrat régional et reste le partenaire privilégié des communes et Communauté de communes pour monter les futurs dossiers de demande d'aide. Le nouveau CRST devrait entrer en vigueur en mars 2025 pour une durée de 3 ans, renouvelable jusqu'en 2030.

S'agissant de Cœur de France à vélo, le pays s'implique depuis avril 2024 dans la mise en place d'une nouvelle dynamique de mise en tourisme cyclable aux côtés des partenaires touristiques locaux. Il participe au comité d'initiative « cœur de France à vélo », organisation qui engage l'ensemble des partenaires à contribuer activement à l'animation, au développement, à la promotion et à la maintenance de la véloroute sous 3 dimensions majeures :

- o Infrastructure, signalisation et équipements d'accueil cyclables et observation
- o Communication et promotion
- o Animation des acteurs territoriaux.



Enfin, pour stimuler et accompagner les synergies entre acteurs locaux publics et privés, le dispositif A VOS ID est reconduit et une enveloppe de 650 000 € est disponible pour accompagner les projets novateurs qui peuvent foisonner et se développer sur le territoire. L'aide d'A VOS ID peut être complémentaire d'un appui de leader, le programme européen de développement de l'économie rurale porté également par le GAL du Pays.

Contact : direction@pvcvcl.fr

LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉ – COT ENR



Il s'agit d'un dispositif de l'ADEME relayé par le Pays depuis 2017. Il permet d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans une stratégie de maîtrise de l'énergie. Les missions assurées par le conseiller s'articulent autour de 3 axes :

- o L'animation et la sensibilisation (veille réglementaire, visite de bâtiments exemplaires, mise en réseau des acteurs)
- o L'aide à la décision (bilan énergétique, note d'opportunité ENR)
- o L'accompagnement opérationnel et financier (suivi études, demande de subventions)

De nombreux projets ont bénéficié de ce dispositif sur le territoire : citons la rénovation exemplaire de l'école de Villeherviers, celle de la salle des fêtes de Gy-en-Sologne, ou encore celle de la mairie de Saint-Julien-sur-Cher.



Le « Contrat d'Objectif Territorial de développement des énergies renouvelables thermiques » (COT ENR) est une déclinaison du Fonds Chaleur de l'ADEME pour de petits projets de bois-énergie, de géothermie de surface, ou encore de solaire thermique. Le Pays s'apprête à signer un COT ENR dit de 2^{ème} génération pour la période 2024-2028. A la clé, un accompagnement technique et financier à destination des collectivités, mais aussi des entreprises et des associations, pour appuyer des projets de chaleur renouvelable.



Le précédent contrat a vu la réalisation de trois chaufferies bois plaquettes qui permettent d'économiser 622 tonnes de CO₂ éq/an (soit l'équivalent de 62 voitures essence récentes roulant 10 000 km/an). Ces trois installations se situent sur les communes de Soings-en-Sologne, Mur-de-Sologne, et Chissay-en-Touraine, et desservent respectivement des serres horticoles (EARL La Gitiinière), un château (SCI La Morinière), et un groupe scolaire.

Contact : cpe@pvcvcl.fr

LE PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois porte depuis 2014, le label « Pays d'Art et d'Histoire » pour le sud du département du Loir-et-Cher et procède actuellement au renouvellement du label pour 2025.



Le Label qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine dans toute leur diversité, de la Préhistoire à l'architecture du XXI^e siècle.

49 communes en bénéficient au travers du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois.



En partenariat avec les Communautés de Communes et les collectivités du territoire, le Département du Loir et Cher, ainsi que les acteurs culturels et touristiques de notre Région, notre label s'inscrit dans un projet de territoire pour sensibiliser les habitants et le jeune public à leur cadre de vie.

Contact : pah@pvcvcl.fr

LE PROGRAMME EUROPEEN LEADER



Ce programme est destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement et permet de soutenir et financer des actions innovantes portées par des acteurs locaux, qu'ils soient publics (collectivités, établissements publics...) ou privés (associations, entreprises...)

Le programme européen LEADER est porté par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois pour la période 2023-2027.

Pour cette nouvelle stratégie, il s'agit de : « Valoriser les ressources d'aujourd'hui, inventer les ressources de demain pour le renouveau économique, la transition écologique et la cohésion sociale du territoire de la vallée du Cher et du Romorantinois ».

Contact : leader@pvcvcl.fr

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois, 1 Quai Soubeyran 41130 Selles-sur-Cher - 02.54.97.78.00 - https://www.pays-sud41.fr/



SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées **chaque semaine**. Le bac gris de collecte **ne doit contenir que des déchets non recyclables**.



Rappels :

- La poubelle doit être **sortie la veille du jour de la collecte**.
- En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à l'**exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
- Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**

Besoin d'un bac ? APPELEZ LE **0 800 350 103**

- emménagement, déménagement, nouvelle habitation.
- changement de volume, selon la taille de la famille.
- réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information lors de l'appel, **merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.**



DÉCHÈTERIES : Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers

Horaires d'ouverture

	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Mardi :	fermées	9h30-12h 14h-18h
Mercredi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Jedi :	10h-12h fermées	9h30-12h fermées
Vendredi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Samedi :	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

Fonctionnement :

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent de valorisation si vous ne l'avez pas encore ou en cas de perte. Le dépôt en déchèterie est **gratuit pour les particuliers habitant notre territoire**, à raison de 1m3 par jour et par type de déchets, de 2m3 par jour pour les déchets verts. **Il est payant pour les déchets verts et le non-valorisable des professionnels.**



AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR

Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose **une aide financière d'un maximum de 50 €** à l'achat de votre composteur.

Formulaire de demande disponible sur www.smieeom.fr, ou à récupérer par mail : info@smieeom.fr ou sur appel téléphonique : 02 54 75 76 66

RETOUR EN IMAGES



Repair Café en janvier, mars, juin & novembre
Contres, Chémery, Saint Aignan & Saint Georges.



Mars à octobre :
Soutien logistique tri des déchets auprès de + de 75 « manifestations éco responsables »



Avril à juin :
Nouvelle signalétique dans les déchèteries de Noyers et Montrichard.



Juin à octobre :
Mise en activité de 12 nouveaux sites de compostage partagé.



Novembre
SERD 2024 à Pouillé : Manger mieux, gaspiller moins.



LE TRI SÉLECTIF : VERS UNE QUALITÉ TOUJOURS MEILLEURE



TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT!

Ils doivent être déposés dans les colonnes jaunes même les plastiques comme les films, pots de yaourt ou de charcuterie, barquettes, emballages souples, tubes, sacs et sachets ou les petits métalliques tels que les capsules de café, blisters de médicaments, petits papiers aluminium, gourdes de compote, opercules, capsules et couvercles de bouteilles.

Les consignes de tri



LES EMBALLAGES RECYCLABLES

Emballages plastiques & barquettes polystyrènes

Cartonnettes, petits cartons déchirés en morceaux & enveloppes brunes

Briques alimentaires

Emballages métalliques



POUR MIEUX TRIER !

Sacs de pré-tri, stop-pub, réglottes de tri et guides sont à votre disposition en mairie ou au Smieeom. Demandez-les ! Tous nos guides sont téléchargeables sur notre site.



En cas de doute, ne jetez pas vos déchets n'importe où :

- informez-vous sur www.smieeom.fr
- appelez au 02 54 75 76 66
- renseignez-vous auprès de l'agent en déchèterie



LE VERRE

LES PAPIERS

Prospectus

Papier blanc et sacs en papier blanc

Magazines

POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES,
APPELEZ LE 02 54 75 76 66

COMPOSTAGE
PARTAGÉ

Suivi du site de compostage partagé à Seigy

= COMPOSTER, =
un geste simple
pour **VALORISER**
les **BIODÉCHETS** & **PROTÉGER**
la planète

30% DE DÉCHETS
en moins
dans nos poubelles

SMIEEOM
Val de Cher

Merci et bravo aux utilisateurs du composteur partagé.

Ce site-pilote regroupe déjà une vingtaine d'utilisateurs, l'organisme délégué par le SIMEEOM pour le suivi et le contrôle des bonnes pratiques est intervenu fin septembre.

Le résultat de cette intervention est plus que positif pour la commune.

Commentaire du contrôleur :

« Votre engagement et votre rigueur sont les piliers du succès de ce site. Vous pouvez être fiers du travail accompli, c'est un site-modèle. »

Rappel : la mise en place de cette expérience coïncide avec l'entrée en vigueur de la loi sur la limitation des dépôts d'ordures ménagères dont le double objectif est la limitation de l'incinération et la diminution des tonnages mis en enfouissement. C'est un geste écologique.

Nous espérons recruter de nouveaux utilisateurs.

Un café compost est prévu en janvier : ce sera l'occasion de valoriser les efforts de tous par la redistribution de terreau et un échange autour de l'amélioration du site. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à la mairie.

VOTRE conseiller, VOTRE partenaire AYEZ LE Réflexe Géomètre-Expert

géoplus
CABINET DE
GÉOMÈTRES EXPERTS

Tél. : 02 54 75 04 75
23 rue Championnerie
41110 SAINT AIGNAN

www.geoplus.pro

CAM VALLEE DU CHER CONTROIS ATHLETISME

Le CAM Vallée du Cher-Controis est un club d'Athlétisme intercommunal qui intervient sur le territoire Montrichard, Saint Aignan, Contres.

Il compte 200 adhérents de 6 à plus de 80 ans qui peuvent pratiquer :

- Le Sport-Compétition avec l'Athlétisme - 1^{ère} discipline olympique
- Le Sport-Loisirs avec le Running qui se pratique sous différentes formes
- Le Sport-Santé autour de la Marche Nordique et des nouvelles pratiques
- Le Triathlon a démarré en 2020 sur Saint-Aignan avec un entraînement dans l'eau sur Seigy et ne demande qu'à se développer

Une section trail vient d'ouvrir sur Saint Aignan à partir des catégories minimales.

Les entraînements sont conduits par une équipe de coaches composée d'un professionnel - Emmanuel Claveau et de plusieurs bénévoles expérimentés.

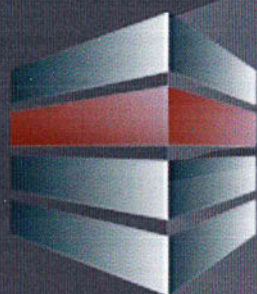
Vous trouverez tous les horaires sur le site du club : <https://camvalleeducher-controis.fr/>

Pour tout renseignement, connectez-vous sur le site [camvalleeducher-controis](https://camvalleeducher-controis.fr/) :

Votre contact Emmanuel Claveau : camvdcc41@gmail.com



Tél : 06 16 09 72 31



BOITTE

ARCHITECTURE

Agence de BLOIS

91A, route de Château Renault
41000 BLOIS (siège social)

Agence de ROMORANTIN

10, rue de la Tour
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

secretariat@architectureboitte.fr

02 54 51 15 16

www.architectureboitte.fr

LE CLUB DE VOILE

Le Club de Voile pour des activités nautiques ouvertes à tous les Seygissois

Fort de ses 60 adhérents pratiquants réguliers, le Club de voile du Lac des 3 Provinces à Seigy redémarrera ses activités au printemps 2025 à la base nautique des Couflons.

Nos animations sont encadrées par un moniteur diplômé d'Etat Voile et une flotte de 30 voiliers est disponible sur simple adhésion pour tous les niveaux.

Une sensibilisation au respect de *l'environnement* se glisse souvent sur les animations.

Voici un aperçu des activités proposées en 2024 par le Club :

Dès mars 2025 réouverture de l'**école de voile** encadrée par un moniteur de Voile diplômé d'Etat sur de nombreux samedis jusqu'en novembre (ouvert aux débutants) :

Les samedis matin de 10h à 13h école de voile adultes

Les samedis après-midi de 14h00 à 17h00 école de voile enfants

Une séance découverte sans engagement est offerte toute l'année sur simple demande.



Des stages d'été de 7 ans à 17 ans sur 5 jours seront organisés pendant les grandes vacances. Dates en juillet-août consultables sur le site web du club et réservation possible dès mai 2025 (horaires de 9h30 à 16h30)

Chaque enfant, adolescent ou adulte se verra confier un dériveur adapté à sa taille et son niveau. Un Gilet de sécurité est également fourni.

La voile s'apprend vite et les moussaillons sont en mesure de barrer leur voilier rapidement sur les précieux conseils du moniteur à terre et sur l'eau.

Tarifs des stages pour la semaine à partir de 132 €

Le CVLTP c'est aussi un **Point Location ouvert 7 jours sur 7 l'été** proposant à la location pédalos, canoés, paddles individuels ou géants, barques...

L'occasion de réaliser de belles balades sur le Cher sauvage ou le Lac des 3 Provinces. Un site nautique remarquable très apprécié des locaux et des touristes.



Des animations à la carte sur simple demande sont également possibles à destination d'établissements scolaires (sur plusieurs séances ou sur une sortie de fin d'année), vers tout établissement spécialisé, centres de loisirs, comités d'entreprises, de groupes, ...

Différents supports nautiques qui peuvent être mis à disposition en location ou avec un moniteur diplômé animateur.

Infos et inscription : 0682210674 ou cvltp@free.fr

Site web : <https://cvltp.sportsregions.fr/>

(Chèques vacances et bons CAF acceptés et réductions selon les quotients familiales).



Septembre reprise des séances : Qi Gong Relaxation / méditation Mardi de 17h à 18h15 jeudi de 18h30 à 19h45

C'est toujours un grand plaisir de retrouver les personnes qui suivent cette activité depuis plusieurs années et d'accueillir de nouveaux pratiquants.

Chacun progresse à son rythme en fonction de ses capacités, ressentant rapidement calme et bien être.

Possibilité de venir découvrir tout au long de l'année (hors vacances scolaires) **première séance offerte.**

Béatrice Augé / 06 81 84 20 47
bleuimago@gmail.com
www.bleuimago.com

inscription au préalable



LE FOYER RURAL

Vous avez pu remarquer que le foyer rural n'a plus d'activités au sein de ses différentes sections.

Seul le radio club a organisé son dernier salon en avril 2023 avant de passer la main à une nouvelle équipe.

En effet nous constatons avec tristesse que ses membres ont vieilli ou sont malheureusement disparus et nos jeunes, sont aux études ou ont bien d'autres centres d'intérêts.

Depuis quelques temps nous proposons notre aide au comité des fêtes et collaborons avec plaisir à différents événements.

Devant cet état de fait nous envisageons la cloture définitive du foyer.

Mais avant nous lançons un appel à vous tous, habitants de notre commune qui voudraient reprendre le flambeau...en cette année olympique porteuse d'énergie et d'idées nouvelles...!

Nous serions heureux que cette belle aventure de plus de 60 années continue.

Nous attendons donc vos propositions.

Le bureau du foyer rural

YOGA KIDS 41

Je vous propose du yoga de la naissance à l'âge adulte à la salle des fêtes de Seigy ou à domicile.

- séance parents enfants les lundis de 17h15 à 18h

- séance adultes les lundis de 18h à 19h
(séance détente et lâcher prise)

Dans mes séances parents enfants vous y trouverez un véritable instant de complicité, des jeux, massages, parcours de motricité, relaxation avec bol tibétain... Pour les adultes vous y trouverez un vrai moment hors du temps, pour oublier nos journées bien remplies : avec des postures de yoga, des massages au choix ou magnétisme, des jeux, de la relaxation avec bol tibétain.

Uniquement sur réservation.

Je vous propose également à domicile des massages bien-être et magnétisme.

Vous pouvez me contacter et réserver via les moyens suivant :

• WhatsApp : [yoga kids 41](#) / Facebook Messenger : [yoga kids 41](#) / • Téléphone : 06-95-98-84-15



TROMPES SAINT MARTIN DE SEIGY



Le groupe des Trompes Saint Martin de Seigy fût créé en 1996 par une poignée d'amateurs. 28 ans après, certains membres fondateurs sont encore présents, notamment Jacky Nauleau Vice-Président et Christian Colin, Président depuis 2001.

Aujourd'hui, 25 sonneurs, dont 4 femmes font partie du groupe. Des sonneurs confirmés aux sonneurs débutants, tous ont à cœur de progresser sous la houlette du Directeur musical Daniel Lamotte.

Chaque mercredi soir, à 19h00 c'est le même rituel. On commence avec les débutants qui s'acharnent sur la gamme et avec les plus expérimentés qui travaillent leur pratique du ton de vènerie, le fameux taiau spécifique à cet instrument.

Vers 20h00, on s'attaque à la pratique du groupe : Chacun sa partition, des mélodies les plus aigües, le « chant », aux plus graves, la « basse », en passant par les « secondes ». Selon les morceaux à interpréter, on varie la puissance sonore avec des « fortés » et des « radoucés ». Le répertoire est très varié. Cela va des fanfares de chasse telles que la Vue, le Sanglier, le Débouché ou la Curée, aux morceaux plus sophistiqués de la Messe de St Hubert ou encore des grandes fanfares héritées des grands compositeurs de la Trompe de chasse.

Concentration, répétition, correction, en route vers la perfection ... Il reste beaucoup à faire, mais le travail paye et nous faisons des prestations très appréciées par notre public.

A 21h30, c'est le casse-croûte, détente, partage et convivialité. La conversation tourne souvent autour de la chasse car nous sommes presque tous chasseurs. La récompense du musicien, ce sont les applaudissements. Avec la réussite d'un concert pour le plaisir du public, on sait pourquoi on cherchera à se perfectionner en travaillant encore et encore.

Les Trompes de St Martin se produisent à Seigy, dans le canton, dans le département et parfois plus loin : à Paris pour une émission de télévision en 1999. Nous sonnons dans diverses manifestations publiques ou dans des fêtes privées.

25 membres, c'est beaucoup, mais il y a encore de la place pour les débutants car nous sommes organisés pour les accueillir, et de la place pour les plus confirmés qui viendront nous renforcer dans la voie de la belle Trompe.

Retrouvez-nous sur Facebook : [trompes.de.seigy](#)
Mail : trompes.de.seigy@gmail.com
tél : 06 78 99 89 62

L'ADIL 41 Espace Conseil France Rénov'

Des juristes spécialisés sur le logement et l'habitat.
Des conseillers en énergie pour des conseils techniques sur la rénovation énergétique.
Des informations sur les aides financières.



PERMANENCES

Contres

Saint-Aignan-sur-Cher
Montrichard Val-de-Cher
Selles-sur-Cher

SUR RENDEZ-VOUS

Dès que vous vous posez une question sur votre logement et sur l'énergie dans votre logement, ayez le réflexe de contacter l'ADIL 41

**CONSEILS
NEUTRES
&
GRATUITS**

02 54 42 10 00

www.adil41.org



Sécurisez et rentabilisez votre projet locatif avec l'Agence Immobilière Sociale SOLIHA Centre-Val de Loire



**VOUS AVEZ UN
OU PLUSIEURS
BIENS LOCATIFS**

Contactez SOLIHA
Agence Immobilière Sociale
Centre-Val de Loire

02 54 55 51 28

Antenne du Loir et Cher

SOLIHA
AGENCE
IMMOBILIERE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CENTRE VAL DE LOIRE



**UN CONSEILLER LOGEMENT
VOUS RÉPOND**

Accompagnement au montage
du dossier de conventionne-
ment ANAH (souhaité mais non
obligatoire)

Prise de rendez-vous pour
une visite du bien (décence,
DPE : étiquette C/D visée)

Calcul du loyer (selon surface)

Proposition du mandat de
gestion si critères respectés (1)



L'AGENCE GÈRE VOTRE BIEN

Recherche de locataires
aux revenus modestes

Gestion locative adaptée

Notre association recouvre
le loyer auprès du locataire
et vous le reverse chaque
mois déduction faite
des frais d'honoraires.

(1) Typologie, localisation et
performance thermique du bien

LES AVANTAGES POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN LOGEMENT LOCATIF, OCCUPÉ OU VACANT

1 UNE GESTION LOCATIVE DÉLÉGUÉE DU BIEN

- Recherche de locataires
- Constat d'état des lieux
- Contrôle permanent du règlement de loyers
- Suivi de l'entretien des logements et des travaux de réparation

2 UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

- Réduction d'impôt de 20 à 65% des revenus locatifs

3 UNE GARANTIE DE LOYERS

- Dispositif gratuit de caution VISALE® en cas d'impayés de loyers et de charges
- Garantie dégradation immobilière et protection juridique

L'équipe de bénévoles de Delta-Revie Indre met son savoir-faire et son expérience au service des bénéficiaires pour leur offrir 24h/24 et 7j/7, assistance et sécurité par la téléassistance.

Nouveau service : « Appels de convivialité »



SERVICE ADHERENTS :
19 rue Saint-Michel
36340 CLUIS
Tél. : 02.54.06.95.47
Courriel : deltarevie.argenton@orange.fr

SERVICE ADMINISTRATIF :
1 rue Jean Giraudoux
36300 LE BLANC
Tél. : 02.54.37.19.00
Courriel : delta.revie@orange.fr

www.delta-revie.fr

DELTA-REVIE INDRE TELEASSISTANCE



Depuis 1976

« En adhérant à Delta-Revie Indre, je fais partie d'un réseau social proche de moi, près de chez moi ! »



Simple et efficace, la téléalarme permet aux personnes, isolées, âgées ou handicapées de déclencher une alarme en cas de nécessité : chutes, malaises, douleurs, envie de parler ...



Comment ça marche ?



L'appel se fait par simple pression sur le déclencheur



L'opératrice prend contact avec vous via le transmetteur



Selon la situation, vos proches et/ou les secours sont contactés



Contactez-nous au 02.54.06.95.47 pour mettre en place votre téléalarme



Les intervenants nous recontactent afin de nous tenir informés de la situation



Géolocalisation



Transmetteurs simples



Transmetteurs GSM



Boîte à clés



Déclencheurs simples



Détecteurs de chute



DELTA-REVIE INDRE Cotisations 2024 / 2025

Déclarée Services à la Personne
n° SAP411119985
Crédit d'impôts de 50%

	FRAIS D'INSTALLATION OFFERTS	Delta-Revie Indre	Cassiopea	Coût Total	Coût après crédit d'impôts
Adhésions annuelles	Habitant d'une commune adhérente (voir liste au dos)	10 €	10 €	20 €	10 €
	Habitant d'une commune non adhérente	20 €		30 €	15 €
Cotisations mensuelles	Minimum vieillesse (ASPA) : (1 pers. : 1012,02 €/mois, couple : 1571,16 €/mois)	13 €	4 €	17 €	8,50 €
	Non imposable (voir 1ère page de votre avis d'imposition)	19 €		23 €	11,50 €
	Imposable ou sans justificatif	22 €		26 €	13 €
	Géolocalisation	23 €		27 €	13,50 €
Options (supplément mensuel)	Interphonie déportée, médaillon supplémentaire, détecteur de chute ...	5 €			

Fourniture d'une boîte à clés : 32 €

Pour tous renseignements, consultez-nous au 02 54 06 95 47 ou au 02 54 37 19 00





Solutions de téléassistance N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.

PRESENCE VERTE TOURAINE

- + de 35 ans d'expérience
- + de 6100 abonnés
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un service disponible 24h/24 et 7j/7
- Un conseil social
- Des dispositifs avec option détection de chute

géolocalisation

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**

19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26

Email : pv41@presenceverte.fr

Site internet : www.presencevertetouraine.fr



— pour tous, toute la vie, partout —

Soucieux du bien être de chacun, et forts d'une expérience de plus de 75 ans, à l'ADMR nous mettons nos compétences à la disposition de toute personne dans le besoin, et nous nous efforçons d'apporter au mieux soins, confort et réconfort.

Dès la naissance, **L'ADMR** peut prendre soin de vos enfants :

- * Service d'aide à domicile aux familles
- * Soutien à la parentalité
- * Accueil de loisirs et périscolaires



L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- * Entretien du linge
- * Entretien du logement
- * Petit jardinage
- * Petit bricolage



L'ADMR s'engage à accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- * *Aide à domicile* : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- *Soins à domicile* : soins d'hygiène et de confort

L'ADMR recrute !
jepostule@admr41.org

L'ADMR déploie des véhicules (sous conditions) pour les déplacements personnels et professionnels des aides à domicile et des véhicules de service pour les aides soignantes et TISF.

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez *bénévole* !

La force de l'ADMR repose sur l'alliance entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

CONTACTEZ NOUS Association Locale ADMR du Val de Cher - 9, Rue des Saules - 41 140 NOYERS SUR CHER



Vie quotidienne
02 54 75 94 00
ms-noyers@admr41.org

SSIAD
02 54 75 94 01
ssiad-noyers@admr41.org

Association Val de Cher /Ouest Sologne
Petit bricolage/ Jardinage
02 54 79 11 07
asso-contres@admr41.org



FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE : SEIGY PREPAREZ-VOUS DES MAINTENANT POUR EVITER UNE COUPURE DE VOS SERVICES INTERNET ET DE TELEPHONIE FIXE AU PLUS TARD EN JANVIER 2028



Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer, et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Seigy en janvier 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard en janvier 2028, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

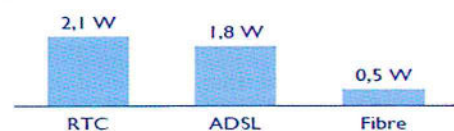
Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après janvier 2028. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. **Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.**

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.
- Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe.

Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>



Consommation électrique par an par ligne par technologie

[org/categories/fin-du-cuivre/](https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/)

Le site internet de la Commune fait peau neuve et vous pourrez y accéder dès janvier 2025. Bon surf !!

LA BRÈVE SEIGYSOISSE

Brève n° 12
JUILLET 2024

21 rue Marcel Cottereau
41110 SEIGY
0254751231 - 0254754613
www.seigy.com - mairie@seigy.com

Devant la mairie

WIFI PUBLIC

A vos agendas

Juin
Dimanche 30 juin 1^{er} Tour des élections législatives

Juillet
Cinéma Plein Air
Mercredi 3 juillet 2024
Film à la tombée de la nuit.
Film "A Star is born"
Dimanche 7 juillet 2nd Tour des élections législatives
BROCANTE
Lundi 8 Passage de la flamme olympique à Thésis
Mercredi 17 Jazz vol de char
David Moon trio

Septembre
Samedi 28 marché semi nocturne
16h30-21h
Distillerie route de Beauval

Octobre
Dimanche 13 octobre Marche pour OCTOBRE ROSE
Rendez-vous à la Salle des fêtes

Brève n° 13
SEPTEMBRE 2024

21 rue Marcel Cottereau
41110 SEIGY
0254751231 - 0254754613
www.seigy.com - mairie@seigy.com

Devant la mairie

HAPPY HALLOWEEN

A vos agendas

SEPTEMBRE
Marché semi nocturne
Samedi 28 de 16h30 à 21h30 à la Distillerie
Animation des Troupes de Chasse, Produits locaux, Buvette, Assiette repas

OCTOBRE
Octobre Rose
Dimanche 13 octobre Marche rose au profit de la ligue contre le cancer
Départ de 7h30 à 9h30 Salle polyvalente
Venez avec une touche de rose
Tarif : 4€
En partenariat avec le lycée professionnel de Saint Aignan

NOVEMBRE
Nouvel Espace du Chat
Vendredi 8 novembre 17h30 H
Réunion publique : Echanges sur le futur programme d'actions pour améliorer l'état du cours d'eau

Armistice 1918
Lundi 11 novembre
Rassemblement à 9h30 devant la Mairie

Traiton
Vendredi 29 au dimanche 1^{er} décembre
Salle polyvalente de Seigy

JANVIER 2025
Yous de la Mairie
Samedi 11 janvier à 17h30

**Brève n° 11
MARS 2024**

Devant la mairie

Joyeuses Pâques

Concert SAFI
Samedi 9 mars 2024
Entrée : 12€ - 16 ans
Venez nombreux - B

Ouverture de la J
Samedi 9 mars 2024

Avril
Marché semi nocturne
Samedi 6 avril 2024 de 16h00 à 21h30
à côté de la salle des fêtes de Seigy.

Repas des
Dimanche 14
à la salle des f

Tour de Loiret-Cher
Jeudi 11 avril 2024 de 11h30 à 15h

Cérémonies
Dimanche 24 avril 2024 à 11h15

Mai
Musique des 3 provinces
Concert le samedi 4 mai 2024 à 20h30 à la salle des fêtes

Commémoration Victoire 1945
Mercredi 8 mai 2024 à 10h
Rassemblement sur le parking de la Mairie

Ligne de démarcation
Exposition du 25 au 28 mai 2024
à la salle des fêtes de Seigy

Juin
Elections Européennes
Dimanche 5 juin 2024 à la salle des fêtes
Horaires : 8h à 18h

Juillet
Cinéma Plein Air
Mercredi 3 juillet 2024 "A Star is Born"
Film à la tombée de la nuit

Brocante Comité des fêtes
Dimanche 7 juillet 2024

A partir de 2025, la brève seigyssoise sera au format numérique, à consulter sur le nouveau site de la Commune.

Une version papier restera disponible sur demande à l'aide du coupon ci-après

Informations devant être portées à la connaissance des personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel. Les informations recueillies sur ce coupon-réponse sont enregistrées par le service communication dans un fichier informatisé ayant finalité la gestion de distribution des brèves seigyssoises. Le responsable du présent traitement est le Maire-adjoint en charge de la Communication de la Commune de Seigy. Les dossiers de demandes d'exemplaire papier des brèves seigyssoises sont conservés par la mairie. Les données ne font pas l'objet d'un transfert vers des pays de l'Union Européenne.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant afin d'utiliser votre droit d'opposition, d'interrogation ou de rectification. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement.

Ces droits peuvent être exercés auprès de la Mairie de Seigy par courrier 21, rue Marcel Cottereau 41110 Seigy ou par mail accueil@seigy.com



COUPON REPONSE Merci de bien vouloir le retourner avant le 28 février 2025 soit par courrier au 21 rue Marcel Cottereau 41110 Seigy ou par mail à accueil@seigy.com

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse: _____

Souhaite dorénavant obtenir un exemplaire papier des brèves seigyssoises

Date :

Signature

Intérieur Extérieur
AMENAGEMENT
BOIS - ALU - PVC
FB.
Franck Barras



Fenêtres
LORENOVE



Tél. 02 54 75 10 97

18 avenue du Blanc - 41110 SAINT AIGNAN

www.franckbarras.com

soHé print
 agence de communication

☎ 02 54 97 52 22

✉ contact@soheprint.fr

📍 332 rue Aristide Boucicaut
 Pruniers-en-Sologne

www.soheprint.com



création graphique

covering interior

signalétique

impression

marquage

enseigne

JANVIER 2025

Samedi 11 Vœux de la Mairie

MARS

Dimanche 30 Repas de aînés

AVRIL

Samedi 5 Marché semi-nocturne

MAI

Jeudi 8 Cérémonie Commémorative Victoire 1945

JUILLET

Vendredi 4 Cinéma plein air

SEPTEMBRE

Samedi 20 Spectacle Rembobine

Samedi 27 Marché semi-nocturne

OCTOBRE

Dimanche 12 Randonnée Rose

NOVEMBRE

Lundi 11 Cérémonie Commémorative Armistice 1918

ÉTAT CIVIL



4 naissances :

Sofia MONTEIRO BON
23 décembre 2023



3 mariages :

Alexis THEAUDULLE
et Mariette MERLIÈRE
1er juin 2024



13 décès :

Louissette NERVÉ
veuve DUVAL
29 janvier 2024

Jean-Max Charles
LAGNIER
1er mars 2024

Dominique CHEVAIS
née Denise BALICK
6 janvier 2024

Jocelyne
MARTINEAU
veuve LEBERT
17 août 2024

Christiane POINCOT
veuve PETEL
21 février 2024

Les noms qui apparaissent ont obtenu l'accord de diffusion des parents, des mariés et des héritiers des personnes décédées.



La Loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

La nouvelle réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles et donc de la vie privée impose à la Commune de Seigy d'obtenir l'accord des familles pour diffuser les informations liées aux événements d'état civil à savoir : naissances, mariages et décès.

Ainsi, les autorisations nécessaires à cette publication ont été recueillies.

TAXI

St - A i g n a n a i s



TAXIS VSL AMBULANCES 24/7

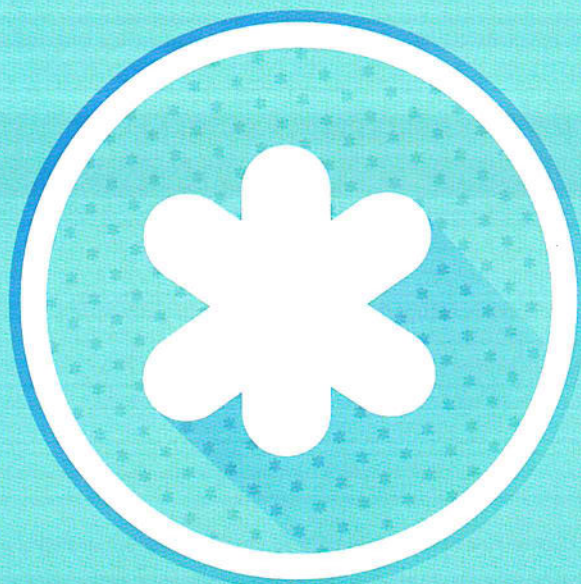
1024 rue de la Forêt 41110 ST-AIGNAN

02 54 75 06 06

amb41110@orange.fr



www.ambulances-st-aignan.fr



AMBULANCES
ST-AIGNANAISES

Mairie de Seigy

21, rue Marcel Cottureau 41110 SEIGY
Tel : 02.54.75.12.31 ; Fax : 02.54.75.46.13
mairie@seigy.com ; www.seigy.com



Ouvert du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi après-midi

Communauté de Communes Val de Cher Controis

15a, rue des Entrepreneurs 41700 CONTRES
Tel : 02.54.79.15.50.

SIVOS

Secrétariat : Ecole de Couffy 9, rue des Ecoles
Tel : 02.54.75.47.05

Ecole Maternelle de Châteaueux 02.54.75.33.38

Ecole Primaire de Seigy 02.54.32.44.20

Ecole Primaire de Couffy 02.54.75.19.81

Collège Joseph Paul Boncour 02.54.71.60.00

Boulevard Jean Moulin 41110 SAINT AIGNAN

Lycée Professionnel 02.54.75.48.48

2, avenue Jean Magnon 41110 SAINT AIGNAN

Maison de la petite enfance 02.54.32.80.78

2-4, rue des Champs Gérons 41110 SAINT AIGNAN

Multi-Accueil Saint Aignan 02.54.32.80.78

Accueille les enfants dès 3 mois et jusqu'à 4 ans

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le Relais Assistantes Maternelles 02.54.75.25.26

Responsable : Mme Guylaine PELLOQUIN

Office du Tourisme « Val de Cher Controis »

02.54.75.22.85

60, rue Constant Ragot 41110 SAINT AIGNAN

www.sudvalde Loire.fr

Frances Services 02.54.75.42.63

3, rue Victor Hugo 41110 SAINT AIGNAN

SIAEPA (Mairie de Saint-Aignan) 02.54.71.22.22

1, rue Victor Hugo 41110 SAINT AIGNAN

VEOLIA EAU 09.69.32.35.29

SAUR ASSAINISSEMENT 02.45.77.00.09

SMIEEOM Syndicat des Ordures Ménagères 02.54.75.76.66
22, rue de Gâtines 41110 SEIGY

DECHETTERIE NOYERS SUR CHER

Rue de la Cendrésie

Horaires d'été (1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Fermée le jeudi après-midi

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le mardi et le jeudi après-midi, le dimanche et jours fériés.

La collecte des ordures ménagères s'effectue le mardi. Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

MEDICAL

Hôpital de Saint-Aignan 02.54.71.20.00

Centre Hospitalier de Blois 02.54.55.66.33

Service Radiologie Saint-Aignan 02.54.74.20.19

Horaires d'ouverture (sauf jours fériés) :

- lundi : 9h - 13h et 13h30 - 17h

- mardi : 10h - 12h30 et 13h - 19h

- mercredi : 9h - 16h

- jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h - 19h

- vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h - 16h

Médecins

Dr Patrice DELACOTE - Saint Aignan 02.54.75.09.50

Dr Caroline CHICK - Saint Aignan 02.54.93.50.12

Dr Mathilde GERY - Dr Ion CATARAGA

- St Romain sur Cher 02.54.71.71.01

Dr Philippe SARTORI - Noyers-sur-Cher 02.54.75.00.61

Dr Stéphane GARREAU - Meusnes 02.52.70.79.80

Dr Maureen TESTU - Meusnes 02.52.70.79.80

Dr Laura LEVEQUE - Meusnes 02.52.70.79.80

Maison de Santé - Noyers-sur-Cher 02.54.75.61.01

Infirmiers - Infirmières

Christophe BARNIET 02.54.75.24.81

Florence AKAR 02.54.75.24.81

Laetitia JOURDAIN 02.54.75.24.81

Jérôme PERRET 02.54.32.78.74

Laurence BOUILLAGUET 02.54.75.33.68

Laure BONAVO 02.54.75.33.68

Isabelle PRAULT 02.54.75.33.68

Lydie CHAUVEAU

Laboratoire d'Analyses biologique Médicale 02.54.75.03.38

Saint Aignan

Assistante sociale Secteur de Seigy

à Contres 02.54.79.74.00

DIVERS

La Poste	36.31
47, rue Constant Ragot 41110 SAINT AIGNAN	
EDF ENEDIS	
- Dépannage électricité	09.72.67.50.41
GRDF - Dépannage Gaz	08.00.47.33.33
(fuite, coupure)	
MSA 19, avenue de Vendôme - Blois	02.54.44.87.87
SAMU	15
Pompiers	18
Urgences	112
Urgences pour les sourds et malentendants	114
Gendarmerie	02.54.75.74.50
Pharmacie de garde	32.37

ASSOCIATIONS

Club de Voile	09.54.60.16.89
Responsable : M. Alain DEMESY	
Association des Trompes de Saint Martin	02.54.32.74.67
Président : M. Christian COLIN	
Comité Saint Vincent	02.54.75.34.34
Président : M. Jean-Marc BIET 38, route de Bel Air 41110 SEIGY	
Club 2CV BUGGY	02.54.40.42.24
Présidente : Mme Corinne LEBOEUF 31, rue de la Gare 36360 LUCAY LE MALE	
Société de Chasse	06.78.96.43.63
Président : M. Jean-Marie ROUGEAULT 24, rue du Poirier Pigeon 41110 SEIGY	
Comité des fêtes de Seigy	
Mme Magali BERNARD 06.73.52.21.59	
Association sportive Football	
Couffy /Seigy 06.11.61.29.15 Responsable : M. Sébastien COUET	
Ensemble et Solidaire - UNRPA	
Contact : Mme Claudette BOURDIN 02.54.75.22.41 Claudette.bourdin@orange.fr 06.52.94.85.40	

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Inscriptions sur les listes électorales

RAPPEL : Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la Commune de Seigy tout au long de l'année.

Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site www.service-public.fr ou au format papier en venant récupérer le formulaire à l'accueil de la Mairie.

Lorsqu'il y a des élections dans l'année, les inscriptions sont possibles jusqu'au 6ème vendredi qui précède le jour du scrutin.

Vous souhaitez voter par procuration, quatre choix s'offrent à vous :

- En remplissant le formulaire en ligne puis aller à la police nationale ou à la gendarmerie pour valider la procuration.
- En remplissant le formulaire à imprimer puis aller à la police nationale ou à la gendarmerie pour valider la procuration.
- En remplissant le formulaire directement à la police nationale ou à la gendarmerie.

- De façon dématérialisée avec l'application France Identité. Mais il faut posséder la nouvelle carte nationale d'identité au format CB en faisant certifier une seule fois son identité dans l'une des mairies suivantes : Blois, Saint-Ouen, Veuzain-sur-Loire, Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché), Romorantin-Lanthenay, Bracieux, La Chaussée-Saint-Victor, Salbris, Lamotte-Beuvron, Montoire-sur-le-Loir.

Recensement citoyen obligatoire

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la JDC. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux différents concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription à la faculté...)

Pièces à fournir :

- Le livret de famille des parents
- La carte nationale d'identité du jeune recensé ou de la jeune recensée
- Un justificatif de domicile (pour simple vérification)

Une convocation sera envoyée au jeune recensé ou à la jeune recensée pour la journée d'Appel de Préparation à la défense dans les douze mois suivants.

Cette démarche peut se faire en ligne sur www.service-public.fr